



BAZIEGE MAG

4 - AVRIL 2023



SEMAINE DE LA FEMME MARS 2023

ACTU

Un rythme scolaire
adapté aux enfants

P. 4

RENCONTRE

Jérôme Goussaud,
directeur des services
techniques

P. 6

DOSSIER

Budget
2023

P. 7



Ville de
BAZIEGE

RÉTROPHOTOS



L'édition 2022 du téléthon a rassemblé les associations, services de sécurité et la commission solidarité de la commune.



M. le maire et le conseil municipal ont présenté leurs vœux au Baziègeois et forces vives de la commune.

Pour la première année, les résidents de l'EPHAD Korian Lauragais ont reçu un cadeau pour les fêtes de fin d'année de la part du CCAS.



Le dispositif de recueil disponible en France Service a permis d'enregistrer 765 demandes de cartes d'identité ou passeport en 3 mois.



200 personnes ont pu assister à l'édition 2023 du printemps du rire.



22 séniors ont bénéficié des ateliers de prévention des chutes initiés par le CCAS. Une deuxième session est actuellement en cours.

RÉTROPHOTOS

2

ACTU

4

Généralisation des adresses postales
Du nouveau à la maison France Services
Un rythme scolaire adapté aux enfants
Rénovation du terrain de foot

RENCONTRE AVEC...

6

Jérôme Goussaud,
directeur des services techniques

DOSSIER

7

Toutes les clés pour comprendre
le budget de la commune
3 questions à Patrice Rumpala

BAZIÈGE PRATIQUE

10

Le nouveau PLU adopté
Le nouveau Réservoir d'eau potable
élève la pression
Éviter la prolifération des rats

LIBRE EXPRESSION

11

BAZIÈGE DYNAMIQUE

12

Fête locale : rejoignez-nous !

AGENDA / ÉTAT CIVIL

12

NUMÉROS UTILES**MAIRIE/FRANCE SERVICES**

Tous les matins de 8h30
à 12h et les lundis et mercredis
de 13h30 à 17h30

13 avenue de l'Hers
05 61 81 81 25
accueil@ville-baziege.fr
<https://www.ville-baziege.fr>
franceservices@ville-baziege.fr

CONTACTS UTILES

École maternelle
05 61 81 84 80

École élémentaire
05 61 81 81 80

Annulation restaurant scolaire
05 61 81 81 26

Crèche
05 34 66 99 47

Centre de loisirs
05 34 66 23 66

Médiathèque
05 61 81 00 52

Sicoval
05 62 24 02 02

CCAS

Lundi de 15h à 17h30, en accueil
libre

Mardi de 8h30 à 12h, sur rendez-
vous et de 13h à 18h, en accueil
libre

Judi de 8h30 à 10h30, en accueil
libre

Vendredi de 13h à 17h30, sur
rendez-vous

13 avenue de l'Hers
05 61 81 89 85
ccas@ville-baziege.fr

PERMANENCE URBANISME

les lundis et mercredis de 13h30
à 17h30 et le vendredi de 8h30
à 12h

16 avenue de l'Hers
05 61 81 81 26

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ / PASSEPORTS

Mercredi et vendredi de 11h à 19h

ÉDITO

La salle omnisport était un engagement majeur de la dernière campagne municipale. Les conditions sont aujourd'hui réunies pour lancer la construction de cet équipement indispensable à notre ville, qui sera bientôt accessible à tous les habitants. Nous pouvons le faire parce que nous avons anticipé les difficultés économiques et financières qui s'annonçaient et conservé suffisamment de marges de manœuvre pour réaliser certains projets.

Autre mesure qui contribuera à l'amélioration du cadre de vie, la sécurisation des abords de la salle de spectacle, dont la façade fera l'objet d'un rafraîchissement bienvenu. Les passants pourront ainsi bénéficier d'un trottoir élargi, plus confortable et plus sûr, et cet aménagement apaisera la circulation dans la rue.

La ville se préoccupe également de soutenir l'activité économique locale. Dans ce domaine, la future résidence senior est une excellente nouvelle. Les résidents de ces 140 nouveaux logements viendront enrichir notre tissu social et élargiront la clientèle de nos commerces de proximité. Ce projet comporte la création d'un nouveau parc public en conservant les arbres existants autour de la future résidence. Il constituera un nouveau lieu intergénérationnel ouvert à tous.

Bien entendu, les efforts entrepris l'année dernière pour économiser l'énergie se poursuivent. Le remplacement des luminaires de la commune par des éclairages LED beaucoup moins énergivores, est en cours. L'installation de systèmes de programmation sur l'ensemble des lampadaires va permettre d'étendre la mesure d'extinction de l'éclairage public entre 23h et 6h du matin sur tout le territoire communal.

Enfin, notre ville s'engage pour les droits des femmes. Nous avons consacré toute une semaine sur cette thématique début mars, avec de nombreux ateliers et conférences. Celles qui le souhaitaient pouvaient se faire photographier gratuitement dans le studio de Baziège. En attendant une prochaine exposition à la médiathèque, vous retrouverez plusieurs en couverture de ce magazine.

Dans la période incertaine que nous traversons, Baziège continue à avancer. La municipalité reste plus que jamais dans l'action au service de ses habitants et de la qualité de vie.

Jean ROUSSEL, Maire de Baziège

Directeur de la publication / Jean ROUSSEL

Rédaction / Exergue

Maquette / Olivia ROCCA - La Collab

Mise en page et impression / Sicoval

Siège / Hôtel de ville - 16 avenue de l'Hers - 31450 Baziège

Crédits photos / Baz images, mairie de Baziège, BEAUTES

Meven



GÉNÉRALISATION DES ADRESSES POSTALES

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration des adresses postales, le conseil municipal a donné un nom à 40 voies, routes et impasses qui n'en disposaient pas jusqu'à présent et a attribué ou modifié le numéro des habitations présentes sur ces voies.

« La création de ces nouvelles adresses a pour objectif une géolocalisation précise pour faciliter l'accès des services d'urgences, des services à la personne, les livraisons et de permettre l'accès à de nouveaux services notamment la fibre optique » précise M^{me} GALAUP Geneviève, agent en charge de l'urbanisme qui a travaillé sur ce sujet en collaboration avec les services postaux.

DU NOUVEAU À LA MAISON FRANCE SERVICES

Dans le cadre du partenariat avec le ministère de la justice, la Maison France Services accueille une nouvelle permanence de défenseur des droits les lundis après-midi depuis le 24 avril.

Le Défenseur des droits peut être saisi par toute personne physique ou morale qui s'estime lésée par le fonctionnement d'une administration.

Sur rendez-vous, il reçoit également les usagers sur les questions de défense des droits de l'enfant, de lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité ou de déontologie de la sécurité. Le Défenseur des droits peut aussi être saisi directement par un lanceur d'alerte.

Un nouveau service est également proposé aux particuliers employeurs et à leurs salariés, qui peuvent être conseillés sur les démarches qui les concernent : CESU, contrat de travail, URSSAF, déclaration d'impôts...

> **Maison France Services :**
 13, avenue de l'Hers / Tél. 05 61 81 81 25
 Courriel : franceservices@ville-baziege.fr



UN RYTHME SCOLAIRE ADAPTÉ AUX ENFANTS

Le service de l'enfance a soutenu la proposition des écoles pour une modification des rythmes scolaires à Baziège, afin de mieux s'adapter au développement des enfants.

Il s'agit de regrouper le soutien scolaire et les activités périscolaires sur un créneau unique, le mercredi entre 11h et 12h. Sur ce créneau, les élèves concernés par l'accompagnement pédagogique resteront en groupe réduit dans les classes, ceux inscrits à des activités périscolaires seront pris en charge par des associations de la commune ou par les animateurs en accueil de loisirs périscolaires (ALP). Pour les autres enfants, les cours se termineront toujours à 11h. Cette évolution



doit désormais être validée par l'Éducation nationale, pour entrer en vigueur à partir de la rentrée de septembre. Elle s'inscrit dans le cadre de la réorganisation du service de l'enfance, qui vise à renforcer la qualité des activités proposées tout en anticipant l'augmentation du nombre d'élèves dans les années à venir.

RÉNOVATION DU TERRAIN DE FOOT



Le terrain d'honneur de Baziège se refait une jeunesse. Les travaux de réhabilitation en cours consistent à décaper et rénover entièrement le sol et à améliorer le drainage afin d'évacuer les excédents d'eau en cas de fortes précipitations. À la suite du désistement d'une des entreprises en charge des travaux, une nouvelle consultation a été lancée pour l'installation de la pompe d'arrosage de la pelouse. Les joueurs du Baziège Olympique Club et les élèves des écoles pourront profiter du stade rénové dès la rentrée de septembre.

COMPLEXE OMNISPORT



JÉRÔME GOUSSAUD, DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES



QUELLE FONCTION EXERCEZ-VOUS AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ ?

J. G. : Directeur des services techniques de Baziège depuis 2008, cela fait maintenant 15 ans que je travaille pour la commune. Ma mission consiste à encadrer l'équipe des 8 agents techniques de la ville qui interviennent sur le terrain au quotidien. J'ai aussi un rôle d'interface entre les élus, les agents communaux, les administrés, les associations et les partenaires publics ou privés.

QUEL EST LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DU SERVICE TECHNIQUE ?

J. G. : Nous assurons trois missions principales : la maintenance des bâtiments et des infrastructures communales, l'entretien et la création d'espaces verts, et la propreté de la voirie et des espaces publics. Nous sommes également responsables de la mise en œuvre des manifestations, qu'elles soient communales ou associatives.

COMMENT VOYEZ-VOUS VOTRE TRAVAIL ?

J. G. : La particularité de cette fonction est de toucher à de nombreux domaines. J'aime cette grande diversité du métier, qui fait que les tâches ne sont jamais répétitives et que la routine n'existe pas. C'est passionnant de continuer à apprendre et de se perfectionner en permanence. Je suis également particulièrement heureux de partager mon quotidien avec une équipe professionnelle et dynamique qui réalise, dans la bonne humeur, toutes les tâches qui lui sont confiées.

EST-IL DIFFICILE DE MAÎTRISER DES SUJETS TECHNIQUES AUSSI DIFFÉRENTS ?

J. G. : Il faut en effet comprendre, retenir, puis prendre en compte de nombreux éléments complexes pour la mise en œuvre des différents projets. Le secret est d'être toujours à l'écoute et d'instaurer la confiance dans les échanges avec nos interlocuteurs. Ce climat de confiance est essentiel aussi au sein de l'équipe. Nous travaillons en étroite collaboration pour apporter les meilleures solutions aux questions qui nous sont soumises.

COMMENT LE SERVICE TECHNIQUE ACCOMPAGNE-T-IL L'ÉVOLUTION DE BAZIÈGE ?

J. G. : Baziège connaît un fort développement et continuera à grandir dans les prochaines années. Mon rôle et celui du service technique est d'anticiper cette évolution pour que la ville soit toujours plus agréable pour les Baziégeois d'aujourd'hui et pour les futurs habitants. C'est dans cet esprit que nous menons par exemple le projet de la future salle omnisport, qui devrait voir le jour en septembre 2024, à la fois complexe et passionnant.

LA SITUATION FINANCIÈRE DE BAZIÈGE

Le saviez-vous ?

Budget des communes est composé de deux sections :

Le fonctionnement, c'est le « quotidien » de la commune (dépenses : personnel, fluides, assurances, fournitures, repas scolaires..., recettes : dotations de l'état, produits des impôts, facturation de la cantine...)

L'investissement, c'est tout ce qui touche au patrimoine de la commune (dépenses : constructions, mobiliers, études, remboursement de la dette..., recettes : subventions perçues, taxe d'aménagement, emprunt...).

LES COMPTES 2022

CONTEXTE

La situation économique a été fortement perturbée en 2022 par la guerre en Ukraine et par le retour d'une forte inflation, entraînant un ralentissement économique. Cela a une incidence directe sur les dépenses puisque la commune a subi l'augmentation sensible des coûts énergétiques (électricité, gaz, pétrole) sans pouvoir bénéficier du bouclier tarifaire. Les revalorisations du point d'indice et du SMIC ont par ailleurs mécaniquement relevé le niveau des frais de personnel. L'impact sur le budget communal a pu être limité notamment par les mesures de sobriété énergétique. L'anticipation de la hausse des taux d'intérêt a également permis de souscrire des emprunts dans de bonnes conditions pour la partie investissement.

Résultat de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement 2022
- Recettes de fonctionnement 2022
= 529 838,66 €

Résultat de fonctionnement cumulé

Reprenant le résultat de fonctionnement antérieur, 1 863 022, 79 €, représente les réserves de la commune qui serviront notamment à :

- Faire face au contexte économique actuel (inflation...);
- Financer les investissements futurs (salle omnisport...).

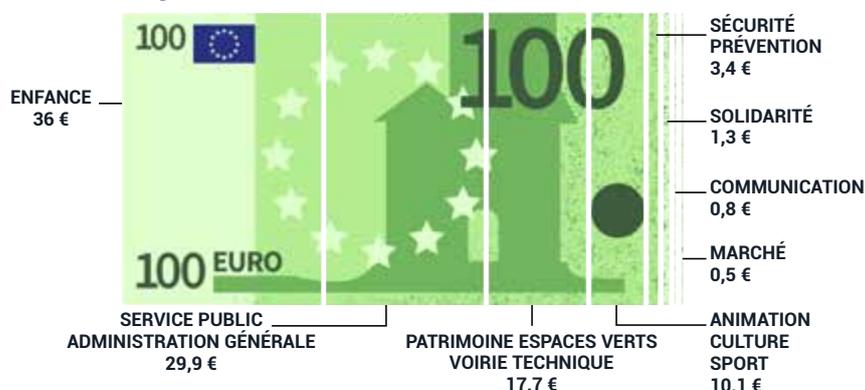
Recettes de fonctionnement

> 4 546 454,13 €

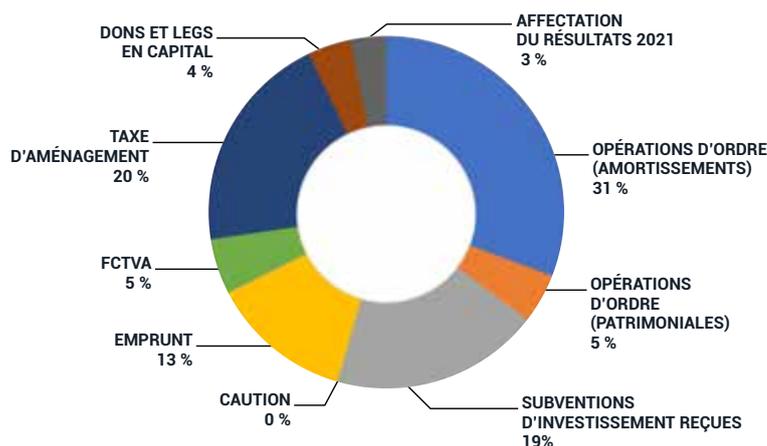
À noter pour l'année 2022 :

- baisse de 152 000 € de compensation de l'Etat ;
- Cession des parcelles Las Gourgues pour un montant de 253 500 €.

Dépenses de fonctionnement



Recettes d'investissement



Dépenses d'investissement > 1 202 945,89 €



Travaux liés à l'enfance
20 %
Fin paiement restaurant scolaire, ALP maternel, travaux écoles



Chapelle Sainte Colombe
15 %
Réhabilitation de la Chapelle, restauration du retable



Animation/Culture/Sport
17 %
Complexe omnisport (études), réfection du terrain de foot



Remboursement de la dette
20 %

L'AVENIR FINANCIER

CONTEXTE 2023

La prévision budgétaire pour cette année prend en compte une conjoncture économique toujours marquée par l'incertitude. L'inflation se maintient à des niveaux très élevés, la croissance reste faible, et les taux d'intérêt ont à nouveau augmenté au début de 2023. La tension demeure donc sur les charges, tandis que certaines recettes fiscales devraient aussi être impactées. Comme en 2022, cela nécessite de faire preuve de prudence dans les prévisions, aussi bien sur le volet des recettes que sur celui des dépenses, afin de dégager un excédent et garder des marges de manœuvre. En matière budgétaire, la commune a en effet l'obligation de couvrir le remboursement des emprunts souscrits.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2023 EN CHIFFRE



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT EST VOTÉE À L'ÉQUILIBRE EN RECETTES.



ZOOM SUR L'ENDETTEMENT

LA STRATÉGIE DE LA COMMUNE

Le contexte des emprunts : financer les investissements de la commune, notamment le projet phare du mandat : le complexe omnisport.

Ce type de projet fait toujours l'objet de réajustement en cours de sa mise en œuvre avec des plus-values financières non négligeables, c'est pour cette raison que le budget fixé initialement a été limité. Ainsi, la commune a conservé des marges de manœuvre pour pouvoir absorber les dépassements.

GÉRER C'EST PRÉVOIR...

Le risque d'augmentation des taux a été anticipé grâce à une analyse du climat économique qui laissait présager des remontées des taux.

C'est pourquoi, une consultation a été lancée dès le premier trimestre 2022 et la commune a pu bénéficier de taux très attractifs quelques semaines avant que les taux commencent à remonter.

Taux obtenus :

- 500 000 € sur 10 ans : taux 0.77% = échéance annuelle hors assurances : 51 997,8 € ;
- 800 000 € sur 15 ans : taux 1.01% = échéance annuelle hors assurances : 57 542,48 € ;
- 500 000 € sur 20 ans : taux 1.18% = échéance annuelle hors assurances : 28 102,6 €.

Un tel panachage de la dette permet de prévoir un désendettement en plusieurs étapes, avec de nouvelles marges de manœuvre dégagées à 10 ans, 15 ans et 20 ans.

LE DÉSENDETTEMENT À VENIR

Le complexe omnisport sera principalement payé sur l'exercice 2024, ainsi que 2025, le déblocage des fonds se fera au fur et à mesure. En parallèle, la commune poursuit son désendettement, les prochaines extinctions de crédits sont répartis ainsi :

- Année 2025 :
 - 61 592,79 € (travaux agrandissement école maternelle) - 20 147,5 € (aménagement coopé) = - 81 740,29 € ;
- Année 2026 :
 - 60 885 € (aménagement coopé) ;
- Année 2028 :
 - 17 578,60 € (achat maison Cenac).



3 questions à...

PATRICE RUMPALA

Adjoint au maire de Baziège,
en charge des finances

QUELLES SONT LES PRIORITÉS EN MATIÈRE BUDGÉTAIRE ?

Dans un contexte de tension générale sur les charges et les prix, la première priorité est de couvrir tous les besoins de la commune et de continuer à garantir un service public de qualité aux habitants de Baziège. Nous devons également, et c'est aussi une priorité, réaliser dans la mesure du possible le programme sur lequel l'équipe municipale a été élue. Compte tenu de la conjoncture, cela demande de faire des choix, mais aussi de se mobiliser pour obtenir des aides ou des subventions.

COMMENT LE BUDGET EST-IL ÉLABORÉ ?

En début d'année, les différents investissements envisagés hors dépenses courantes « classiques » sont recensés au niveau de chaque commission. Cela nourrit le débat d'orientation budgétaire, qui sert à arbitrer entre les différentes actions à réaliser. À partir du moment où ce cadre budgétaire est fixé, nous pouvons attribuer des sommes aux différentes opérations envisagées, en s'assurant que nous disposons des financements nécessaires. Par exemple, la salle omnisport qui est un projet phare du mandat est financée en partie par l'emprunt et en partie par l'autofinancement, en utilisant des excédents qui avaient été dégagés antérieurement.

QUELLES SONT LES RÈGLES À RESPECTER ?

Gérer, c'est prévoir. A court terme, il faut avant tout faire en sorte que les prévisions soient respectées. Mais nous devons aussi nous projeter sur une vision à plus long terme, et veiller à ce que les dépenses d'aujourd'hui n'entraînent pas de difficultés financières demain. Nous avons la responsabilité de gérer au mieux les deniers publics et de préserver la situation financière la plus saine possible.

LE NOUVEAU PLU ADOPTÉ

Le conseil municipal a voté la 4^e modification du plan local d'urbanisme (PLU) de Baziège.

Le nouveau document pose de nouvelles règles en matière de mixité sociale, de cadre de vie et de stationnement dans le contexte de dynamisme démographique de la ville. Parmi les modifications apportées, figurent l'obligation de créer des espaces de convivialité dans les lotissements, de préserver les arbres remarquables. Le périmètre du secteur de « Las Gourgues » est étendu pour permettre la réalisation d'une résidence dédiée aux seniors. Les piscines seront désormais exclues du calcul de l'emprise au sol dans les zones urbaines. Autre évolution, la transformation d'un garage en pièce à vivre ne sera désormais possible que si le nombre de stationnement est maintenu sur la parcelle de l'habitation.



ÉVITER LA PROLIFÉRATION DES RATS

À partir du 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets deviendra obligatoire. La commune s'est positionnée pour accompagner les citoyens dans la mise en place de cette obligation réglementaire en installant, en outre, des composteurs dans le centre-bourg.

Cette obligation demandera à chacun d'être extrêmement vigilant pour éviter la prolifération des rats. Ces rongeurs particulièrement nuisibles et vecteurs de maladies vivent et se reproduisent près des lieux où la nourriture est abondante : composteurs non fermés, poulaillers, poubelles posées à même le sol, arbres fruitier, et particulièrement ceux à coques.

Il convient donc à titre préventif de placer des pièges près des poulaillers, d'installer des composteurs sécurisés en posant au fond un glissement à maille très serrée, de stocker les poubelles dans des conteneurs adaptés et de ramasser autant que possible les fruits tombés au sol.

CÔTÉ SICOVAL

LE NOUVEAU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE ÉLÈVE LA PRESSIION

Responsable de la distribution de l'eau potable et de la gestion de l'assainissement des eaux usées sur les 36 communes de l'agglomération, le Sicoval délègue la compétence transport et stockage au Réseau 31, syndicat mixte de l'eau en Haute-Garonne.

Afin de résoudre certaines difficultés sur le réseau et de répondre aux besoins futurs, celui-ci a installé un nouveau réservoir d'eau potable à Baziège. Ces travaux entraîneront une augmentation de pression de 2 bars sur le réseau de la commune à compter du 15 juin. Pour éviter tout dommage sur vos appareils domestiques et vos canalisations, il est recommandé de vérifier que votre installation soit équipée d'équipements de production fonctionnelle comme un réducteur de pression.



Pour toute information ou pour vos démarches, vous pouvez contacter les services du Sicoval : 05 62 24 29 29 ou direction-eauassainissement@sicoval.fr

LIBRE EXPRESSION



Les deux années de crise sanitaire ont ébranlé notre société et nos vies personnelles. Nous espérons tous un avenir radieux, malheureusement la guerre en Ukraine, la flambée des prix de l'énergie, l'inflation galopante sont venus ternir nos espoirs.

La situation est devenue difficile pour bon nombre d'entre nous, l'impact est considérable sur le budget des ménages. Notre collectivité est également concernée, elle doit affronter les mêmes problèmes. Mais nous ne baissons pas les bras. Notre équipe n'a de cesse de travailler que pour l'intérêt de tous, notre priorité est de vous assurer des services de qualité et de proximité. La solidarité est une de nos priorités, la semaine de la femme a été un véritable succès avec un nombre important de participantes.

La petite enfance est également au cœur de notre action, un nouvel ALP (accueil de loisirs périscolaires) en maternelle a vu le jour. Des activités de qualité sont proposées à nos enfants. Notre préoccupation demeure plus que jamais le bien-être de nos enfants.

Grâce à une gestion saine menée depuis plusieurs années des projets vont voir le jour. La construction de la salle omnisports est en bonne voie, les études sont terminées, la construction démarrera avant la fin de l'année. La rénovation de l'éclairage public se poursuit avec le remplacement de luminaires par des équipements moins énergivores. D'autres travaux ont été réalisés notamment la rue du Four qui a fait l'objet d'une réfection complète après le remplacement des conduites d'eau.

Nous continuons à faire de Baziège une ville où il fait bon vivre. Notre fête locale est le moment phare de l'année, nous organisons deux marchés gourmands et réfléchissons à vous proposer de nouveaux moments festifs. Nous remercions les associations qui s'impliquent et qui participent au rayonnement de notre commune.

Après les épreuves que nous avons subies, nous sommes persuadés qu'ensemble nous ferons face aux défis qui nous attendent que ce soit climatiques, économiques ou numériques.

baziegetoujoursavecvous@gmail.com



Nous risquons d'être à sec

La réalité nous a rattrapé et l'avenir ne présage rien de bon : les sols restent secs, les nappes phréatiques sont aujourd'hui basses (au niveau de juillet dernier) et les réserves d'eau sont peu remplies et ne seront sans doute pas suffisantes (le remplissage du barrage de la Ganguise est à moins de 50%). L'eau n'est plus une ressource inépuisable ...

Nous connaissons tous bien les conséquences : difficulté d'irrigation pour l'agriculture, restrictions d'usage pour les particuliers, apparition de fissures dans les murs de nos maisons ...

Que pouvons-nous faire ?

Les déficits du printemps et de l'été ajoutés à la sécheresse hivernale que nous venons de subir nous apprennent qu'il va falloir mieux anticiper, restreindre nos consommations dès l'hiver pour éviter une crise grave l'été en cas de canicule. Cette sécheresse qui dure nous dicte aussi de rompre avec la culture de l'abondance. Pour tous, l'heure est venue d'être sobre.

Cette sobriété doit aussi s'imposer aux collectivités qui se doivent d'être exemplaires dans leurs gestions de l'eau : réflexion sur les arrosages, chasse aux gaspillages et aux fuites, incitations et aides à la réutilisation des eaux de pluie ou des eaux retraitées. Nous souhaitons nous saisir de ces sujets et co-imaginer, avec vous, des solutions concrètes que nous proposerons lors des prochains conseils municipaux. Nous vous donnons donc rendez-vous très rapidement ...

Comme nous nous y étions engagés, nous restons entièrement à l'écoute des sujets qui vous préoccupent.

FÊTE LOCALE : REJOIGNEZ-NOUS !

La fête locale aura lieu du 3 au 7 août.

Comme chaque été, ce premier week-end d'août sera un grand moment de convivialité, avec cette année une nouveauté. Pour la première fois, la participation au défilé de chars sera ouverte à tous. C'est une belle occasion de se déguiser et d'imaginer un char ! Les personnes qui veulent prendre part à cette grande parade peuvent s'inscrire avant le 25 juin.

Pour que l'événement soit encore une fois une belle réussite, la mairie a aussi besoin du soutien de bénévoles prêts à donner de leur temps, qui apporteront leur concours aux festivités. La date limite d'inscription est également le 25 juin.

Pour toute information et pour vous inscrire, vous pouvez contacter **Bénédicte Cénac** : b.cenac@ville-baziege.fr / 06 32 05 67 11.



AGENDA

MAI 2023

Samedi 13

concert de printemps
Commission ACS - Halle

Samedi 20 et dimanche 21

« Deux jours de Baziege » pétanque
Allées Paul Marty

JUIN 2023

Samedi 3

Printemps des Arts La Baz - Coopé

Samedi 10

Tournoi de poker Full aux 7 - Halle

Vendredi 16

Soirée festive organisée
par la municipalité - Allées Paul Marty

Samedi 17 et dimanche 18

Gala de danse de la BAZ - Coopé

Samedi 24

Fête de la Musique LA BAZ

Dimanche 25

Vide grenier Age d'Or - Allées Paul Marty

Vendredi 30

• fête des écoles et des ALP école
Raymond TERRENQ

• soirée festive organisée par la
municipalité - Allées Paul Marty

JUILLET 2023

Judi 6

Grillades de l'Age d'Or
Allées Paul Marty

Mercredi 13

Cérémonie du 14 Juillet
apéritif offert par la municipalité,
repas et concert Jérôme LABAT
Place de la volaille

Dimanche 16

Concours Officiel de Pétanque
Allées Paul Marty

AOÛT 2023

Les 3, 4, 5, 6 et 7

Fête Locale

SEPTEMBRE 2023

Samedi 9

Forum des associations
Plaine d'Amont

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

- Mya **HOLZHAUSER**
née le 03/10/2022

La commune de Baziege
présente ses compliments aux
heureux parents et ses plus
sincères vœux de bonheur à nos
nouveaux jeunes concitoyens.



DÉCÈS

- Patrice **FABRE** 15/11/2022
- Odette **LANNOIS** 26/11/2022
- Jeannine **FARGUES**
17/01/2023

La commune de Baziege prend
part à la peine des familles et
les assure de ses très sincères
condoléances.

